

**L'hon. J. W. Pickersgill (Bonavista-Twillingate):** Le ministre pense-t-il être en mesure de faire une communication à ce propos avant que la Chambre examine ses crédits?

**L'hon. M. Starr:** Je ne puis rien promettre là-dessus.

### LE LOGEMENT

ENTREPRISES DE LOGEMENT À DIVIDENDES LIMITÉS  
—INTERPELLATION À PROPOS DE LA LIGNE  
DE CONDUITE DU GOUVERNEMENT

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. J. R. Garland (Nipissing):** Puis-je poser une question au ministre des Travaux publics? Comme la construction d'aucune maison n'a été autorisée sous le régime des entreprises de logements à dividendes limités, en mai 1960, alors qu'il y en a eu 485 d'autorisés en mai 1959, le ministre pourrait-il nous dire si, en réalité, cela veut dire que le gouvernement cherche à ralentir la mise en chantier de ces entreprises?

**L'hon. D. J. Walker (ministre des Travaux publics):** Non, monsieur l'Orateur, il n'y a eu aucun changement dans la ligne de conduite du gouvernement à ce sujet. Comme mon honorable ami le sait, la modification à la loi nationale sur l'habitation n'a pas été adoptée avant le 6 avril, et il y a de nombreuses entreprises de logement à dividendes limités qui sont à l'étude à l'heure actuelle. Ce n'est que par pure coïncidence qu'en mai aucune de ces entreprises n'a été acceptée.

**M. Garland:** Le ministre sait-il, vu qu'il vient de dire que la modification a été adoptée en avril, qu'il y a eu 81 unités de ce genre approuvées ce mois-là?

TERRE-NEUVE—PROJET DE LOTISSEMENT À  
SAINT-JEAN

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. C. W. Carter (Burin-Burgeo):** Pourrais-je poser une question supplémentaire au ministre des Travaux publics? Le ministre aurait-il quelque chose à ajouter à l'égard des négociations concernant le projet de lotissement à Saint-Jean?

**L'hon. D. J. Walker (ministre des Travaux publics):** Non, monsieur l'Orateur.

### LA SOCIÉTÉ RADIO-CANADA

L'ÉMISSION "CLOSE-UP"—DEMANDE D'UN RAPPORT  
AU SUJET D'UNE INTERVIEW FALLACIEUSE

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. D. M. Fisher (Port-Arthur):** Je voudrais poser une question au ministre du Revenu national au sujet de l'organisme dont il est le porte-parole, la Société Radio-Canada. A-t-il reçu un rapport de cette Société au sujet de la

[L'hon. M. Starr.]

fallacieuse interview à l'émission *Close-up*? Dans le cas de l'affirmative, où en est cette affaire à l'heure actuelle?

**L'hon. George C. Nowlan (ministre du Revenu national):** Je n'ai reçu de la Société Radio-Canada aucun rapport à ce sujet.

### L'IMMIGRATION

SASKATCHEWAN—PRÉTENDU EMPLOI D'IMMIGRÉS  
ALLEMANDS À TITRE DE BRISEURS DE GRÈVE

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. Hazen Argue (Assiniboia):** Je désire poser une question au ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration. Est-ce que le ministre aurait des observations à faire à l'égard de la déclaration que renferme une communication du 29 juin de M. William Slewidge, de la succursale 180 du syndicat des ouvriers du bâtiment et autres, selon laquelle des Allemands qui ont été amenés au Canada dans le but précis de faire fonction de conseillers techniques pour l'Associated Mining Construction Ltd., d'Esterhazy, Saskatchewan, sont maintenant employés par cette compagnie pour jouer en quelque sorte le rôle de briseurs de grève?

**L'hon. Ellen L. Fairclough (ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration):** Cela m'est impossible à l'heure actuelle. J'ai reçu un télégramme, puis la longue fin de semaine de congé est intervenue. J'ai demandé un rapport détaillé sur la situation.

### LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

LA LOI SUR L'IMMIGRATION—INTERPELLATION  
CONCERNANT UNE REVISION CETTE SESSION-CI

A l'appel de l'ordre du jour.

**L'hon. J. W. Pickersgill (Bonavista-Twillingate):** Puis-je demander à madame le ministre si elle a abandonné son projet de proposer des modifications à la loi de l'Immigration cette année?

**L'hon. Ellen L. Fairclough (ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration):** Je ne me souviens pas d'avoir jamais mentionné pareil projet, monsieur l'Orateur.

REVISION DES HEURES DE SÉANCES POUR L'ÉTUDE  
DES MESURES LÉGISLATIVES

A l'appel de l'ordre du jour.

**L'hon. Gordon Churchill (ministre du Commerce):** Quand, le lundi 27 juin, la Chambre a approuvé une modification des heures de séance, on prévoyait ce qui n'a pas été exprimé dans le texte de la motion, que tous les jours où seraient étudiées des mesures législatives, les heures de séance établies pour les lundis et mardis dans la motion s'appliqueraient également. Par conséquent, aujourd'hui,